

BILAN 2021 ET BUDGET 2022**I. LES RÉSULTATS EXERCICE 2021****A. Les recettes d'activités 2021**

L'exercice 2021 se conclut avec **un résultat bénéficiaire de + 57 k€** (Cf. tableau ci-dessous).

Les **recettes d'activité** sont légèrement supérieures au niveau budgétées (204 k€ environ pour 201 k€) :

- Les cotisations sont supérieures de 12 k€ au montant budgété.
- Le CA du Congrès est un peu en deçà de celui escompté mais la marge est maintenue.
- Le CA du Salon est supérieur de 10 k€ à celui budgété, avec une marge supérieure de 20 k€ au montant budgété, à hauteur de 114 k€. L'augmentation de la marge est principalement liée à une réduction de charges en termes de frais de tirage et à la négociation menée avec le parc Chanut sur le prix de location des espaces, compte tenu du nombre moindre de stands accueillis.
- Le CA de la formation est un peu inférieur au montant budgété, du fait du confinement de début d'année qui a entraîné reports et annulations de certaines formations. La marge est maintenue. Les frais liés à la passation de l'audit QUALIOPi sont compris dans ce poste.

	2019			2020			BUDGET 2021			REALISE 2021		
ACTIVITES	Recettes	Charges	MARGE	Recettes	Charges	MARGE	Recettes	Charges	MARGE	Recettes	Charges	MARGE
COTISATIONS	73000		73000	42 292		42 292	50000		50000	62000		62000
CONGRES A3TS	115000	87000	28000				86000	70000	16000	78600	65600	13000
SVTM	231000	100000	131000				173000	80000	93000	183200	68800	114400
FORMATION	105000	76000	29000	39 389	33 152	6 237	110000	80000	30000	97300	70000	27300
ECHT2020				95 123	40 229	54 894						
J2TS				24 244	12 804	11 439						
JT CR6	65000	46000	19000									
JT TRAITEMENT F.ADDITIVE	36000	30000	6000									
JT PROJECTION THERMIQUE							50000	40000	10000	41700	42600	-900
JT HYDROGENE (IdF)							12500	11000	1500			
SECTIONS REGIONALES	18000	18000	0	2 313	2 665	-353	10000	10000	0	12500	11000	1500
ABONNEMENT	13000	14000	-1000	5 462	5 594	-133	1000		1000	10300	9800	500
ANNUAIRE	1000		1000	2 306	1 214	1 092			0			0
REGULARISATIONS / 2019 & 2020		12000	-12000	7 243	980	6 263				4 300	18400	-14100
50ème anniversaire	27000	40000	-13000			153						
	684000	423000	261000	218 371	96 639	121 885			201500	489 900	286200	203700
FRAIS GENERAUX (avant aide Covid)			286000			251 611			261 500			242 900
AIDE EXCEPTION. COVID			0			10 000			20 000			96 300
RESULTAT			-25 000			-119 726			-40 000			57 100
RESULTAT hors AIDE COVID			-25 000			-129 726			-60 000			-39 200

B. Les frais généraux 2021

Les **frais généraux** (cf tableau ci-dessous) ont fait l'objet d'une très grande vigilance sur tous les postes possibles, sans toutefois toucher aux prestations offertes aux adhérents.

Ces frais généraux s'élèvent à 242.8 k€, et sont inférieurs au montant budgété de 261 k€ (hors aide Covid).

BILAN 2021 ET BUDGET 2022

Hors éléments exceptionnels (reprises de provisions et aides Covid), ils sont de 253 k€ au lieu des 261 k€ budgétés.

L'A3TS a supporté le coût du ravalement (10 k€ placés en dotations aux amortissements) et de refonte du site internet (9k€ amortis sur 2 à 3 ans à compter de 2022).

Les abonnements liés à l'hébergement et à la maintenance du site et de l'outil de mailing ont été modifiés fin 2021. L'économie retirée sera visible sur l'exercice 2022.

L'abonnement à la plateforme Gotomeeting a été renouvelé, de même que celui à la plateforme Easymovie, exploitée lors du Salon notamment et qui constitue l'une des missions principales d'Olivia Pinto, notre alternante.

L'A3TS s'est vu octroyer une aide d'Etat dont le montant est supérieur à celui budgété (107 k€ vs les 20 k€ budgétés). Cette aide a été versée au mois le mois en fonction de la perte de chiffre d'affaires liée au contexte Covid. Elle vient compenser la perte subie au cours des exercices 2020 et 2021 cumulés.

Une exonération de cotisations sociales de 10k a par ailleurs été accordée par l'URSSAF suite à notre demande, compte-tenu du contexte Covid.

Le chômage partiel a été très partiellement utilisé entre avril et juin 2021. Nous ne pourrions y avoir recours en 2022.

Le total des frais généraux, hors aide Covid et éléments exceptionnels (+amortissements), s'élève à 253.7 k€ vs les 261 k€ budgétés. En comptant ces éléments, ils s'élèvent à 146 k€.

FRAIS GENERAUX	2019	2020	<i>B 2021</i>	REA 2021	<i>B 2022</i>
PERSONNEL	156661	142100	<i>140380</i>	128785	<i>154000</i>
GESTION - ADMINISTRATION	30245	26264	<i>26690</i>	26841	27000
LOCAL SIEGE	13484	9446	<i>10100</i>	8758	<i>9000</i>
COMMUNICATION	37476	26995	<i>28000</i>	36140	<i>37000</i>
VOYAGES & RECEPTION	9509	4177	<i>2800</i>	5931	<i>6000</i>
PRESTATIONS TIERS	18254	26032	<i>35500</i>	29106	<i>30600</i>
EXCEPTIONNELS	100	-10000	<i>-20000</i>	-107172	<i>0</i>
AMORTISSEMENTS	17399	16436	<i>18000</i>	18218	<i>20000</i>
IMPOT SUR RESULTAT	0	0	<i>0</i>	0	<i>0</i>
TOTAL FRAIS GENERAUX	283129	241451	<i>241470</i>	146607	283600
HORS AIDE EXCEPTIONNELLE COVID	283129	251451	<i>261470</i>	242860	283600
Hors éléments exceptionnels	283029	251451	<i>261470</i>	253778	283600

BILAN 2021 ET BUDGET 2022**C. Le bilan financier au 31 décembre 2021**

ACTIF	(€)		PASSIF	(€)
IMMOBILIER ET MATERIEL	136.333		DETTES	168.462
ENCOURS	221.622		RESERVES	361.134
DEPOTS BANQUES	228.698		RESULTAT	57.057
TOTAL ACTIF	586.653		TOTAL PASSIF	586.653

II. LE BUDGET 2022**A. Le budget d'activités 2022**

Le projet de budget qui vous est proposé est conservateur et s'inscrit dans un cadre de **relance des activités événementielles** avec notamment :

- les Etats généraux des technologies sans Cr. VI les 30 et 31 mars à Courbevoie,
- le Congrès et Salon SVTM les 8 et 9 juin à Nantes,
- les journées IDF Hydrogène les 4 et 5 octobre à Paris
- les journées Fabrication additive dans l'est début décembre 2022.

Le **projet de budget est prudent vis-à-vis des recettes de NANTES 2022**, compte tenu de la proximité calendaire de MARSEILLE NOVEMBRE 2021 et de l'incertitude sur la participation en résultant.

Les **demandes de formation** ont bien repris en ce début d'année, et nous tablons sur des recettes de l'ordre de 100 k€.

Nous tablons sur **des rentrées de cotisations similaires à l'exercice 2019**, boostées par nos événements 2022.

L'objectif est de **poursuivre l'enrichissement de l'offre de services à nos membres**, à travers le maintien de ce qui est apprécié (A3TS Sciences et Techniques), l'enrichissement des contenus accessibles sur le site (sujet des fiches techniques) et l'amélioration de la navigation sur le nouveau site.

BILAN 2021 ET BUDGET 2022

	2019			2020			REALISE 2021			BUDGET 2022		
ACTIVITES	Recettes	Charges	MARGE	Recettes	Charges	MARGE	Recettes	Charges	MARGE	Recettes	Charges	MARGE
COTISATIONS	73000		73000	42 292		42 292	62000		62000	75000		75000
CONGRES A3TS	115000	87000	28000				78600	65600	13000	100000	85000	15000
SVTM	231000	100000	131000				183200	68800	114400	210000	90000	120000
FORMATION	105000	76000	29000	39 389	33 152	6 237	97300	70000	27300	100000	75000	25000
ECHT2020				95 123	40 229	54 894						0
J2TS				24 244	12 804	11 439						0
JT CR6	65000	46000	19000							45000	27000	18000
JT TRAITEMENT F.ADDITIVE	36000	30000	6000							44000	32000	12000
JT PROJECTION THERMIQUE							41700	42600	-900			0
JT HYDROGENE (IdF)										36000	28000	8000
SECTIONS REGIONALES	18000	18000	0	2 313	2 665	-353	12500	11000	1500	16500	13000	3500
ABONNEMENT	13000	14000	-1000	5 462	5 594	-133	10300	9800	500	10000	10000	0
ANNUAIRE	1000		1000	2 306	1 214	1 092			0	1000		1000
REGULARISATIONS / 2019 & 2020		12000	-12000	7 243	980	6 263	4 300	18400	-14100			0
50ème anniversaire	27000	40000	-13000			153						0
	684000	423000	261000	218 371	96 639	121 885	489 900	286200	203700			277500
FRAIS GENERAUX (avant aide Covid)			286000			251 611			242900			283600
AIDE EXCEPTION. COVID			0			10000			96300			0
RESULTAT			-25000			-119 726			57100			-6100
RESULTAT hors AIDE COVID			-25000			-129 726			-39200			-6100

B. Les frais généraux 2022

Les **frais généraux** continueront à faire l'objet d'une grande attention.

Nous proposons un budget en hausse de 20 k€ par rapport au montant des frais généraux 2021 (hors aide exceptionnelle), imputable sur le poste Personnel. Les autres lignes restent au même niveau que celui du bilan 2021, avec des frais très restreints sur chacune des lignes.

Cette hausse de 20k€ correspond à une réserve actionnable en cas d'engagement d'une ressource sur le plan administratif.

Le nouveau process Qualiopi induit, pour la formation, une charge supplémentaire de travail pour l'équipe permanente dont la charge de travail est déjà à son maximum.

Une étude de cette charge de travail va être menée en ce début d'année afin d'établir l'opportunité d'avoir recours à une ressource supplémentaire pour prendre en charge une partie des tâches administratives.

Dans ces conditions, le budget 2022, conservateur sur le niveau des recettes et très exigeant sur la maîtrise des charges, s'inscrit comme un budget de sortie de crise, vers un retour à la « normale », avec un déficit de 6 k€.

III. LA TRÉSORERIE

A fin décembre 2021, la trésorerie nette s'élevait à 208.653 k€, qui est supérieur au montant qui était escompté. Sur l'année, la variation de trésorerie est de - 77 k€.

Le montant de la trésorerie écarte toute situation critique et rend caduc le projet de faire appel à un prêt.

BILAN 2021 ET BUDGET 2022

A la fin de l'année 2022, le montant de la trésorerie sera du même ordre que le montant actuel, sauf événement imprévisible à ce jour.

La documentation comptable détaillée est consultable au siège de l'A3TS au 71 rue Lafayette 75009 Paris sur demande.

IV. PROPOSITION DES TARIFS DE COTISATION POUR L'ANNEE 2023

Montant TTC	2020	2021	2022	2023	% 2023/2022
Cotisation adhérent pers. physique	92	92	92	95	3,3%
Cotisation adhérent retraité / enseignant	46	46	46	48	4,3%
Cotisation adhérent étudiant / sans emploi	21	21	21	22	4,8%
Cotisation Membre Partenaire	1350	1350	1350	1400	3,7%
Cotisation Membre Bienfaiteur	870	870	870	900	3,4%
Montant HT	2020	2021	2022	2023	% 2023/2022
Cotisation adhérent pers. physique	76,67	76,67	76,67	79,17	3,3%
Cotisation adhérent retraité / enseignant	38,33	38,33	38,33	40,00	4,3%
Cotisation adhérent étudiant / sans emploi	17,50	17,50	17,50	18,33	4,8%
Cotisation Membre Partenaire	1 125	1 125	1 125	1 166,67	3,7%
Cotisation Membre Bienfaiteur	725	725	725	750,00	3,4%